

INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Bulletin statistique régional

Édition 2013

Saguenay–Lac-Saint-Jean



Déjà
100
ans
de patrimoine
statistique

Québec 

Équipe de rédaction :

Marianne Bernier	Danielle Bilodeau	
Anne Binette Charbonneau		Sophie Brehain
Pierre Cambon	Stéphane Crespo	Marc-André Demers
Claude Fortier	Jean-François Fortin	Chantal Girard
Stéphane Ladouceur	Guillaume Marchand	Martine St-Amour

Avec l'assistance technique de :

Mélanie Jean	Virginie Lachance	Danielle Laplante
Danny Sanfaçon	Gabrielle Tardif	

Révision linguistique :

Esther Frère

Sous la coordination de :

Pierre Cambon Stéphane Ladouceur

Sous la direction de :

Yrène Gagné

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3^e étage
Québec (Québec), G1R 5T4

Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca

Visitez notre site Web :

www.stat.gouv.qc.ca

Crédits de la page frontispice :

© iStockphoto.com / Warwick Lister-Kaye / Shaun Lombard / Harvey Robert, photographes

Signes conventionnels

..	Donnée non disponible	g	Gramme
...	N'ayant pas lieu de figurer	kg	Kilogramme
—	Néant ou zéro	t	Tonne métrique
—	Données infime	hl	Hectolitre
p	Donnée provisoire	n	Nombre
r	Donnée révisée	\$	En dollars
e	Donnée estimée	k	En milliers
F	Donnée peu fiable	M	En millions
x	Donnée confidentielle	G	En milliards

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3^e trimestre 2013
ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Juillet 2013

Table des matières

Territoire et environnement	2
Climat	2
Aires protégées	3
Démographie	4
Conditions de vie et bien-être	9
Marché du travail	12
Indicateurs du marché du travail	12
Nombre et taux de travailleurs	13
Comptes économiques	14
Produit intérieur brut	14
Revenu disponible des ménages	16
Investissements et permis de bâtir	20
Investissements	20
Permis de bâtir	21
Science et technologie	22
Santé	25
Éducation	27
Culture et communications	28
Concepts et définitions	30
Tableaux comparatifs	35

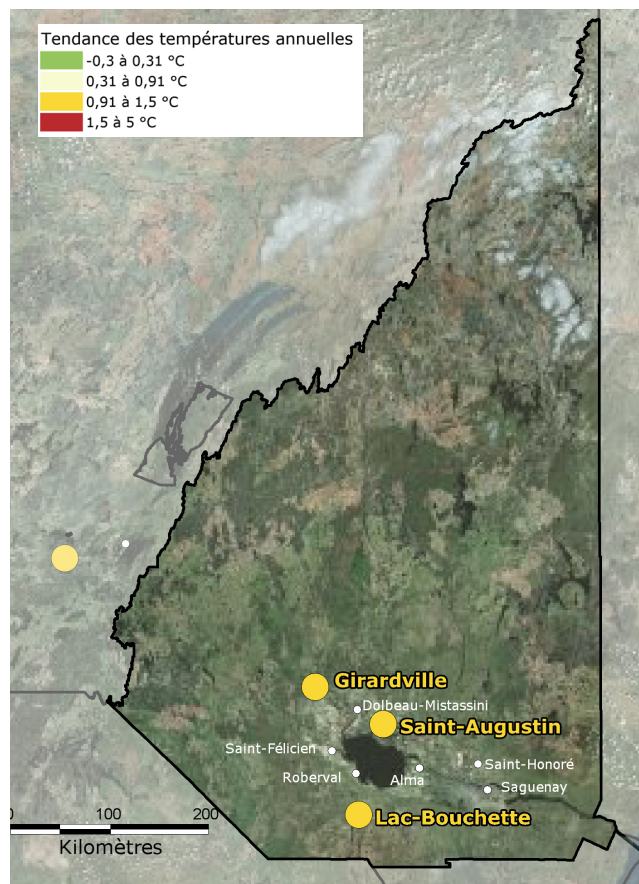
1. Territoire et environnement

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean couvre une superficie en terre ferme de 95 893 km². Elle est composée de cinq municipalités régionales de comté (MRC) géographiques¹ : Le Domaine-du-Roy, Maria-Chapdelaine, Lac-Saint-Jean-Est, Saguenay et Le Fjord-du-Saguenay, et regroupe 60 municipalités.

1.1 Climat

La climatologie d'une région se définit d'abord par sa température. Au Québec, plusieurs stations de mesure réparties principalement sous le 52° parallèle, en milieu rural, recueillent depuis plus de 50 ans des données sur les températures quotidiennes minimales et maximales. La tendance des températures moyennes annuelles peut ainsi en être déduite. Les résultats pour l'ensemble de la province montrent que le réchauffement du climat est une réalité dans la partie méridionale du Québec. De 1961 à 2010, la température moyenne a augmenté de 1,3 °C. Cependant, les variations des températures ne se produisent pas uniformément sur l'ensemble du territoire. La hausse des températures moyennes est d'un peu plus de 1,5 °C dans l'ouest et le sud, alors qu'elle se situe entre 0,9 °C et 1,5 °C pour les stations localisées plus à l'est de la province. Dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, la hausse des températures moyennes est de moins de 1,5 °C. Les stations des municipalités de Girardville, Lac-Bouchette et Saint-Augustin affichent respectivement une variation de température de + 1,0 °C, + 1,3 °C et + 1,3 °C pour la période observée.



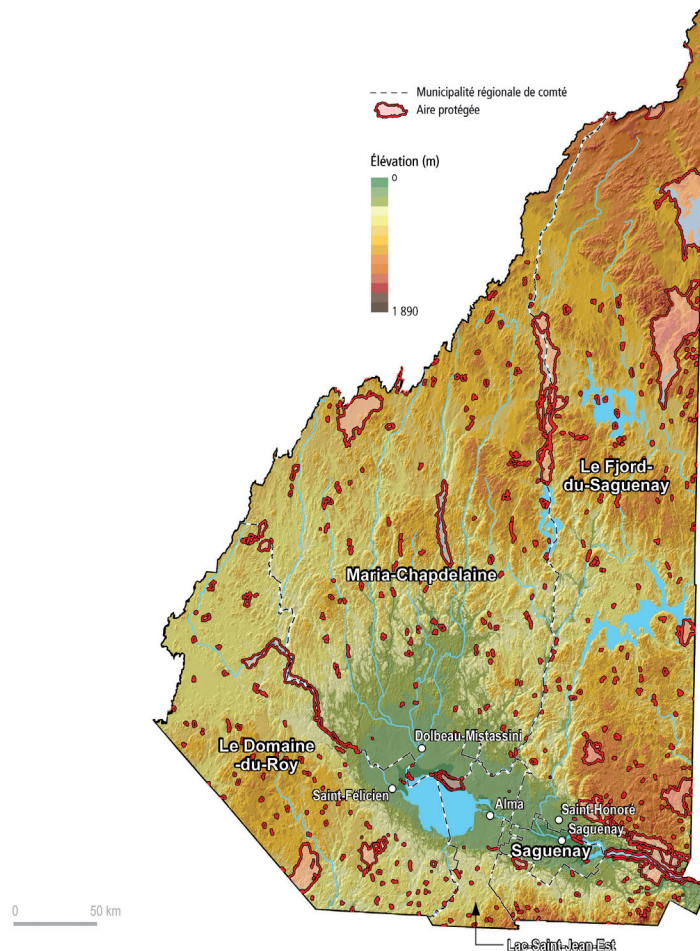
Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs; image fournie par la NASA, © 2013 Microsoft Corporation; limites administratives du ministère des Ressources naturelles.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

1.2 Aires protégées

Au 31 mars 2013, le réseau des aires protégées au Québec compte 3 987 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et répondent aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 142 045 km², ce qui représente 8,52 % de la superficie de la province.

Sur le territoire de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean se trouvent, en totalité ou en partie, 468 aires protégées. Elles couvrent 6 278 km², soit 5,9 % de la superficie de la région. La majorité de la superficie classée en aires protégées du Saguenay–Lac-Saint-Jean est constituée de 10 réserves de biodiversité projetées². Celles-ci contribuent à la protection de près de 3 645 km². La région compte également 392 refuges biologiques³ (en tout ou en partie), pour une superficie de 1 061 km². Le Saguenay–Lac-Saint-Jean détient également une partie du parc marin du Saguenay–Saint-Laurent (158 km² sur les 1 245 km²).



Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, *Registre des aires protégées au Québec*.

2. Aire constituée dans le but de favoriser le maintien de la biodiversité. Sont notamment visées les aires constituées pour préserver un monument naturel - une formation physique ou un groupe de telle formation - et celles constituées dans le but d'assurer la représentativité de la diversité biologique des différentes régions naturelles du Québec. Les réserves de biodiversité *projetées* sont créées dans le but de mettre en réserve un territoire en lui accordant un statut provisoire de protection. Un plan de conservation est établi et la mise en réserve initiale d'un tel territoire est généralement de quatre ans. Dans ces territoires, sont interdites notamment les activités d'exploitation minière, gazière, pétrolière, forestière, les forces hydrauliques et toute production commerciale ou industrielle d'énergie.
3. Aire forestière désignée dans le but de protéger certaines forêts mûres ou surannées représentatives du patrimoine forestier du Québec, de favoriser le maintien de la diversité biologique qu'on peut retrouver à l'intérieur de ces forêts et qui doit être gérée de manière à assurer la pérennité de leur protection.

2. Démographie

par Martine St-Amour, Direction des statistiques sociodémographiques

Le Saguenay–Lac-Saint-Jean a réussi à freiner le déclin de sa population au cours des dernières années. Cette évolution est surtout attribuable à des changements majeurs en matière de migration interrégionale. De fait, les pertes migratoires se sont réduites tout au long de la décennie 2000, des gains ayant même été enregistrés au cours de la dernière année. Il faut dire que la propension à quitter la région s'est grandement atténuée, particulièrement chez les jeunes en âge d'entreprendre des études postsecondaires. Depuis quelques années, on note également une hausse du nombre d'entrées chez les 25-44 ans. Un relèvement de la fécondité a aussi été profitable à la région. Les nombreuses années durant lesquelles les pertes migratoires ont été importantes chez les jeunes et la fécondité assez faible ont toutefois laissé des traces dans la structure par âge de la région, le vieillissement y étant plus avancé que dans l'ensemble du Québec.

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean comptait 273 000 habitants au 1^{er} juillet 2012, soit 3,4 % de la population du Québec. Elle arrive au 10^e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, derrière l'Estrie et devant la Mauricie.

En 2012, un peu plus de la moitié (53 %) de la population de la région, soit 143 800 personnes, réside dans la MRC de Saguenay. Cette part est de 19 % dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, de 12 % dans celle du Domaine-du-Roy et de 9 % dans celle de Maria-Chapdelaine. Le Fjord-du-Saguenay est la MRC la moins peuplée, ses 21 200 habitants représentant 8 % de la population régionale.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 1996-2012^p

	Population au 1 ^{er} juillet				Taux d'accroissement annuel moyen ¹			Part	
	1996	2001	2006	2012 ^p	1996-2001	2001-2006	2006-2012 ^p	1996	2012 ^p
	n				pour 1 000			%	
Le Domaine-du-Roy	34 287	33 443	32 138	31 459	– 5,0	– 8,0	– 3,6	11,8	11,5
Maria-Chapdelaine	28 396	27 373	25 914	24 742	– 7,3	– 11,0	– 7,7	9,8	9,1
Lac-Saint-Jean-Est	53 054	52 700	51 479	51 876	– 1,3	– 4,7	1,3	18,3	19,0
Saguenay	154 497	149 755	144 447	143 769	– 6,2	– 7,2	– 0,8	53,2	52,7
Le Fjord-du-Saguenay	19 948	20 019	20 138	21 163	0,7	1,2	8,3	6,9	7,8
Saguenay–Lac-Saint-Jean	290 182	283 290	274 116	273 009	– 4,8	– 6,6	– 0,7	100,0	100,0
Ensemble du Québec	7 246 897	7 396 331	7 631 552	8 054 756	4,1	6,3	9,0	...	...

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2012.

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2013), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La population du Saguenay–Lac-Saint-Jean est un peu moins nombreuse en 2012 qu'en 2006 selon les estimations provisoires. Son taux d'accroissement annuel moyen s'établit à – 0,7 pour mille durant cette période. Bien que négatif, ce taux témoigne d'une amélioration notable du bilan démographique de la région. En effet, le rythme du déclin était beaucoup plus rapide au cours des périodes 1996-2001 (– 4,8 pour mille) et 2001-2006 (– 6,6 pour mille). Les données annuelles montrent par ailleurs que la région pourrait avoir connu une faible croissance au cours de la dernière année. Il faudra cependant attendre les données finales

pour confirmer cette tendance. Si le bilan démographique de la région s'est grandement amélioré, les années de déclin ont toutefois entraîné une baisse de son poids démographique dans l'ensemble du Québec; en 1996, ce poids était de 4,0 %¹.

Toutes les MRC de la région enregistrent un taux d'accroissement plus avantageux entre 2006 et 2012 qu'au cours de la période 2001-2006. Dans la plupart des cas, la situation est également plus favorable qu'à la fin des années 1990. Dans la MRC du Fjord-du-Saguenay, qui est la seule à avoir vu sa population croître au cours des trois périodes, la progression se traduit par une accélération marquée de la croissance. Tandis que le taux d'accroissement annuel moyen y était d'environ 1 pour mille en 1996-2001 et en 2001-2006, il s'élève à 8,3 pour mille entre 2006 et 2012. Dans Lac-Saint-Jean-Est, les pertes de la fin des années 1990 et du début des années 2000 font place à une faible croissance au cours de la période 2006-2012 (1,3 pour mille), tandis que Saguenay n'est plus que très faiblement déficitaire (– 0,8 pour mille). Enfin, si la population s'est réduite de façon plus substantielle dans la MRC du Domaine-du-Roy (– 3,6 pour mille), et surtout dans Maria-Chapdelaine (– 7,7 pour mille), l'ampleur des pertes est moindre qu'au début des années 2000.

Les estimations de population : prudence dans l'interprétation des données provisoires

Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions administratives et des MRC entre 2006 et 2012. Les estimations de population de Statistique Canada actuellement disponibles pour cette période ont comme point de départ les comptes du Recensement de 2006 (rajustés pour le sous-dénombrement net), auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Les estimations de population seront révisées en 2014 pour s'arrimer aux comptes du Recensement de 2011. Il est possible que certains résultats changent à la suite de ces révisions.

Structure par âge

La population du Saguenay–Lac-Saint-Jean est plus âgée que la moyenne québécoise. En 2012, les personnes de 65 ans et plus représentent 18,1 % de la population de la région, comparativement à 16,2 % à l'échelle du Québec. La part des jeunes de moins de 20 ans (20,5 %) est au contraire légèrement inférieure à ce qu'elle est dans l'ensemble du Québec (21,4 %). Prise en bloc, la proportion des 20-64 ans, considérés comme les individus d'âge actif, est aussi inférieure (61,5 %) à la moyenne québécoise (62,4 %). Parmi ceux-ci, la région compte toutefois davantage de 45-64 ans et moins de 20-44 ans. Ces écarts quant à la répartition de la population par grand groupe d'âge se reflètent dans un âge médian qui est plus élevé au Saguenay–Lac-Saint-Jean (45,6 ans) qu'au Québec (41,5 ans). Seules les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, du Bas-Saint-Laurent et de la Mauricie, considérées comme étant les plus âgées du Québec, affichent un âge supérieur à celui du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

En 2012, toutes les MRC de la région ont un âge médian supérieur à celui du Québec. Le moins élevé est celui de la MRC du Fjord-du-Saguenay (44,2 ans), qui se démarque avec une part de personnes âgées relativement faible comparativement au reste de la région. Les 65 ans et plus y comptent pour 14,7 % de la population, en regard de 18 % ou 19 % dans les autres MRC. À l'opposé, Maria-Chapdelaine affiche l'âge médian le plus élevé de la région, soit 47,2 ans. Dans les MRC de Lac-Saint-Jean-Est, de Saguenay et du Domaine-du-Roy, l'âge médian varie entre 45 et 46 ans. C'est dans Saguenay que les jeunes de moins de 20 ans sont le plus faiblement représentés (19,7 %).

1. La plupart des autres régions éloignées des grands centres ont également vu leur population se réduire entre 1996 et 2012. C'est le cas du Bas-Saint-Laurent, de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Le Nord-du-Québec est la seule région de ce groupe où la population est plus nombreuse en fin de période. Les données relatives à ces régions peuvent être consultées dans les [bulletins statistiques régionaux](#) qui leur sont consacrés.

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge et âge médian, MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2012^p

	Groupe d'âge								Âge médian
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus	
	n				%				
Le Domaine-du-Roy	31 459	6 730	18 988	5 741	100,0	21,4	60,4	18,2	45,8
Maria-Chapdelaine	24 742	5 189	14 862	4 691	100,0	21,0	60,1	19,0	47,2
Lac-Saint-Jean-Est	51 876	11 096	31 471	9 309	100,0	21,4	60,7	17,9	45,1
Saguenay	143 769	28 298	89 024	26 447	100,0	19,7	61,9	18,4	45,6
Le Fjord-du-Saguenay	21 163	4 528	13 520	3 115	100,0	21,4	63,9	14,7	44,2
Saguenay–Lac-Saint-Jean	273 009	55 841	167 865	49 303	100,0	20,5	61,5	18,1	45,6
Ensemble du Québec	8 054 756	1 727 552	5 025 818	1 301 386	100,0	21,4	62,4	16,2	41,5

Note : Population au 1^{er} juillet.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2013), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Naissances, décès et accroissement naturel

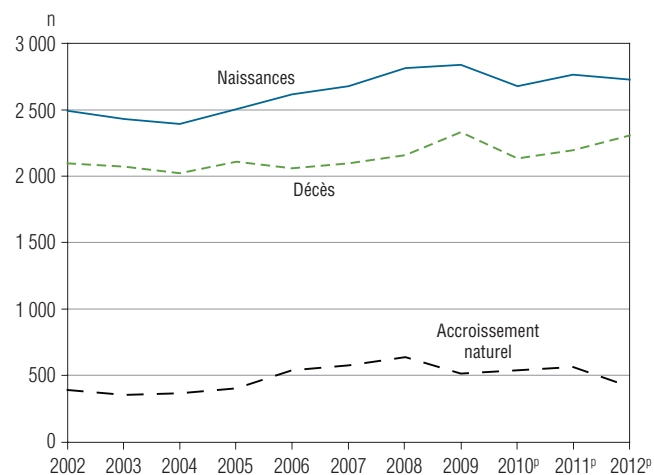
Selon les données provisoires, un peu plus de 2 700 bébés sont nés au Saguenay–Lac-Saint-Jean en 2012. Le sommet des 10 dernières années a été atteint en 2009, quand 2 845 naissances ont été enregistrées. Si ce nombre s'est légèrement réduit par la suite, les naissances demeurent plus nombreuses en 2012 qu'au cours de la majeure partie de la décennie 2000, une situation qui s'observe dans la plupart des régions du Québec. Avant d'amorcer un mouvement à la hausse, le nombre de naissances était descendu à environ 2 400 dans la région au cours de l'année 2004.

C'est une augmentation de la fécondité qui explique que les naissances soient un peu plus nombreuses au Saguenay–Lac-Saint-Jean en fin de période. De fait, l'indice synthétique de fécondité, qui mesure l'intensité de la fécondité d'une année donnée, est passé de 1,52 enfant par femme en 2002 à 1,76 en 2012 (donnée provisoire), après avoir culminé à 1,86 en 2009. Cette hausse a permis de compenser une réduction du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants (15-49 ans). Soulignons que le Saguenay–Lac-Saint-Jean affiche une fécondité supérieure à la moyenne québécoise en 2012 (1,68 enfant par femme). Au début des années 2000, elle était plutôt semblable à la moyenne.

En ce qui concerne les décès, leur nombre tend généralement à augmenter en raison du contexte de vieillissement de la population commun à toutes les régions du Québec. En 2012, 2 300 décès ont ainsi été enregistrés au Saguenay–Lac-Saint-Jean, comparativement à 2 097 en 2002. En soustrayant les décès des naissances, on obtient un solde correspondant à l'accroissement naturel d'une population. Après être descendu à moins de 400 personnes de 2002 à 2004, il s'est élevé jusqu'à 648 personnes en 2008 sous l'impulsion de la hausse des naissances. Il s'est toutefois réduit au cours des années les plus récentes, puisque le nombre de naissances a fléchi et que les décès ont continué d'augmenter. En 2012, il est de 420 personnes.

En 2012, les naissances sont plus nombreuses que les décès dans toutes les MRC de la région (voir le tableau comparatif des MRC à la fin du bulletin). Par rapport à la taille de sa population, Le Fjord-du-Saguenay est la MRC où l'accroissement naturel contribue le plus fortement à la croissance démographique.

Figure 2.1

Naissances, décès et accroissement naturel, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2002-2012^p

Note : Les données sur les naissances de 2010 sont finales.

Source : Institut de la statistique du Québec.

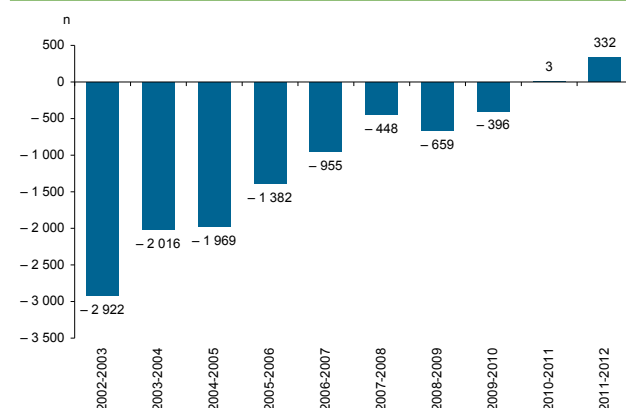
Migration interrégionale

En 2011-2012, le Saguenay–Lac-Saint-Jean a enregistré des gains de 332 personnes dans ses échanges migratoires avec les autres régions du Québec, une nette progression par rapport au solde de 2010-2011 (+ 3 personnes), et surtout par rapport aux importantes pertes qu'a connues la région tout au long de la première décennie des années 2000. Cette évolution favorable s'explique surtout par une réduction appréciable du nombre d'individus qui quittent la région. Si on en comptait près de 7 000 en 2002-2003, ce nombre s'est réduit à un peu moins de 4 000 en 2011-2012. La région a aussi bénéficié d'une légère hausse du nombre d'entrants en toute fin de période.

Le profil migratoire par groupe d'âge montre que les gains de 2011-2012 ont été faits principalement chez les 25-39 ans et chez les jeunes enfants, des soldes faiblement positifs étant aussi enregistrés chez les 40-59 ans. Ces gains ont été suffisants pour compenser les pertes importantes chez les 20-24 ans et, dans une moindre mesure, chez les 15-19 ans et chez les personnes les plus âgées. La région a amélioré son solde migratoire dans tous les groupes d'âge au cours des dernières années. En 2002-2003, elle était encore largement déficitaire chez les 25-39 ans et les pertes chez les 15-24 ans étaient aussi beaucoup plus prononcées.

Figure 2.2

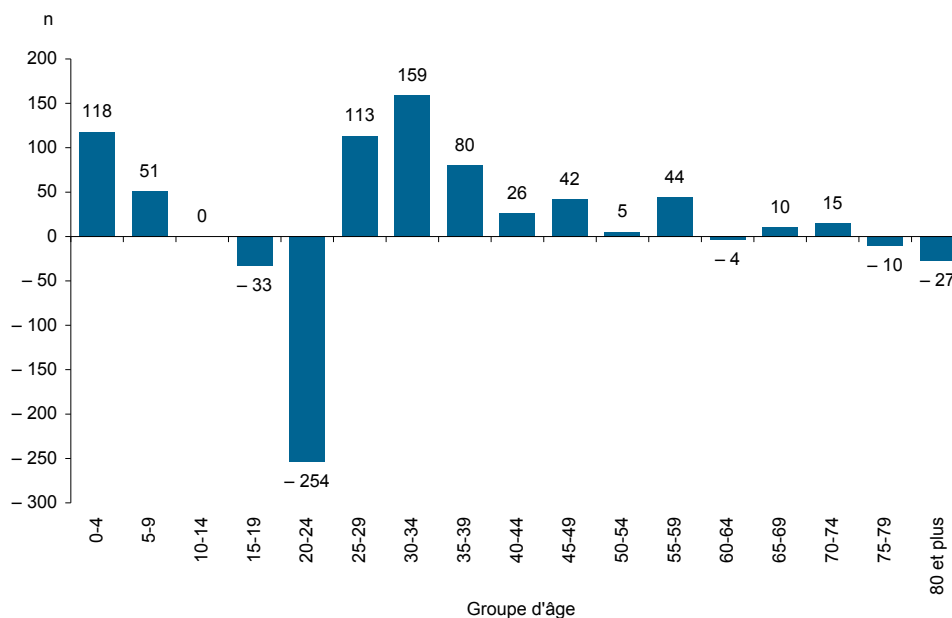
Solde migratoire interrégional, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2002-2003 à 2011-2012



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Figure 2.3

Solde migratoire interrégional selon le groupe d'âge, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2011-2012



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

La Capitale-Nationale est la première région de destination des individus qui quittent le Saguenay–Lac-Saint-Jean, de même que la principale région d'origine de ceux qui s'y établissent. Les échanges entre les deux régions sont depuis longtemps défavorables au Saguenay–Lac-Saint-Jean, mais les pertes se sont grandement réduites au cours des dernières années, principalement en raison de la baisse du nombre de sortants vers la Capitale-Nationale, surtout chez les jeunes en âge d'entreprendre des études postsecondaires. Si le déficit est de 151 personnes en 2011-2012, il était de plus de 1 000 personnes en 2002-2003. En 2011-2012, la région bénéficie par ailleurs des échanges avec Montréal et les régions qui lui sont adjacentes (Laval, Lanaudière, Laurentides et Montérégie), tandis que l'inverse était vrai il y a une dizaine d'années. De faibles gains sont aussi enregistrés par rapport à la plupart des autres régions, même s'ils sont généralement assez faibles.

Tableau 2.3

Entrants, sortants et solde migratoire interrégional avec chacune des régions administratives, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2011-2012

	Solde	Entrants			Sortants		
		Rang	n	%	Rang	n	%
Bas-Saint-Laurent	28	13	101	2,4	14	73	1,8
Saguenay–Lac-Saint-Jean	...	...	...	...	...	...	...
Capitale-Nationale	– 151	1	1 097	25,6	1	1 248	31,6
Mauricie	20	7	215	5,0	6	195	4,9
Estrie	– 31	10	123	2,9	8	154	3,9
Montréal	79	3	560	13,1	3	481	12,2
Outaouais	– 17	12	107	2,5	10	124	3,1
Abitibi-Témiscamingue	16	14	97	2,3	13	81	2,1
Côte-Nord	47	4	310	7,2	4	263	6,7
Nord-du-Québec	18	9	156	3,6	9	138	3,5
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	23	16	56	1,3	16	33	0,8
Chaudière-Appalaches	32	5	264	6,2	5	231	5,8
Laval	9	15	68	1,6	15	59	1,5
Lanaudière	104	6	227	5,3	11	123	3,1
Laurentides	45	8	204	4,8	7	159	4,0
Montérégie	89	2	589	13,8	2	500	12,7
Centre-du-Québec	20	11	110	2,6	12	89	2,3
Total	332	...	4 283	100,0	...	3 951	100,0

Note : L'arrondissement des données peut amener un léger écart entre le total et la somme des parties.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

À l'échelle des MRC, la migration interne comprend les échanges avec l'ensemble des autres MRC, incluant celles faisant partie de la même région administrative. En 2011-2012, trois des cinq MRC de la région font des gains dans leurs échanges migratoires internes, soit Le Fjord-du-Saguenay, Saguenay et Lac-Saint-Jean-Est (voir le tableau comparatif des MRC à la fin du bulletin). Il s'agit d'une cinquième année de gains consécutive dans le cas du Fjord-du-Saguenay, et d'une deuxième année dans les deux autres cas. En revanche, les soldes migratoires demeurent négatifs dans Maria-Chapdelaine et Le Domaine-du-Roy.

3. Conditions de vie et bien-être

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

Mesure du faible revenu

En 2010, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean (6,0 %) que dans l'ensemble du Québec (9,3 %). De 2006 à 2010, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 1,2 point de pourcentage), tandis qu'il diminue de 0,1 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2009 seulement, le taux est en diminution de 0,7 point, comparativement à une diminution de 0,5 point dans l'ensemble du Québec. C'est dans Le Domaine-du-Roy que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (7,8 %). À l'inverse, Lac-Saint-Jean-Est affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (5,4 %). Au cours de la période 2006-2010, le taux de faible revenu des familles est en augmentation dans aucun territoire supralocal de la région. À l'inverse, ce taux est en diminution dans les territoires supralocaux suivants : Le Fjord-du-Saguenay (– 1,6 point), Saguenay (– 1,3 point), Maria-Chapdelaine (– 1,3 point), Lac-Saint-Jean-Est (– 0,9 point), Le Domaine-du-Roy (– 0,7 point).

Tableau 3.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2006-2010

	2006	2007	2008	2009	2010	Écart 2010-2006
	%					point de pourcentage
Le Domaine-du-Roy	8,5	8,8	8,8	8,3	7,8	– 0,7
Maria-Chapdelaine	7,4	7,9	7,2	7,1	6,1	– 1,3
Lac-Saint-Jean-Est	6,4	6,7	6,3	6,4	5,4	– 0,9
Saguenay	7,1	7,3	6,8	6,4	5,8	– 1,3
Le Fjord-du-Saguenay	7,7	7,7	7,7	7,1	6,0	– 1,6
Saguenay–Lac-Saint-Jean	7,2	7,4	7,0	6,7	6,0	– 1,2
Ensemble du Québec	9,3	9,9	9,7	9,8	9,3	– 0,1

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2010.

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2010, ce taux est 7,2 fois plus élevé concernant les familles monoparentales (25,2 %) qu'en ce qui concerne les couples (3,5 %). Entre 2006 et 2010, le taux diminue de 1,7 point concernant les familles monoparentales, comparativement à une diminution de 0,9 point pour les couples. C'est Le Domaine-du-Roy qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2010 (33,3 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à Lac-Saint-Jean-Est (22,7 %).

Toujours en 2010, on dénombre dans la région 4 800 familles à faible revenu, dont 2 340 sont monoparentales. Aussi, le nombre d'enfants en situation de faible revenu passe de 5 560 en 2006 à 4 930 en 2010, soit une diminution de 11,3 %. Cette diminution est plus élevée que celle du nombre total d'enfants de la région (– 6,3 %).

Tableau 3.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2006-2010

	2006	2007	2008	2009	2010	Écart 2010-2006
	%					point de pourcentage
Taux de faible revenu des familles	7,2	7,4	7,0	6,7	6,0	– 1,2
Famille comptant un couple	4,4	4,5	4,3	4,0	3,5	– 0,9
Sans enfants	5,3	5,4	5,0	4,7	4,0	– 1,3
Avec 1 enfant	3,7	3,8	3,7	3,2	2,9	– 0,8
Avec 2 enfants	3,0	3,0	2,9	2,8	2,5	– 0,5
Avec 3 enfants et plus	4,2	4,5	4,8	4,4	4,2	0,0
Famille monoparentale	27,0	28,3	27,2	26,9	25,2	– 1,7
Avec 1 enfant	25,3	25,7	24,7	24,0	22,9	– 2,5
Avec 2 enfants	27,2	30,7	28,7	29,0	25,1	– 2,1
Avec 3 enfants et plus	35,7	39,6	40,4	40,4	37,7	2,0

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Revenu médian des familles

De 2009 à 2010, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, exprimé en dollars constants, augmente de 1,7 % dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Cette augmentation est plus élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 1,0 %). On constate que les territoires supralocaux suivants profitent d'une croissance réelle : Lac-Saint-Jean-Est (+ 2,3 %), Maria-Chapdelaine (+ 1,9 %), Saguenay (+ 1,6 %), Le Domaine-du-Roy (+ 1,4 %), Le Fjord-du-Saguenay (+ 1,4 %). À l'inverse, aucun territoire supralocal de la région n'a vu son revenu médian décroître. Aussi, la région est en avance par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2010, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles s'établit à 66 120 \$, comparativement à 65 860 \$ au Québec. En 2010, le revenu médian avant impôt est supérieur à celui de l'ensemble du Québec dans le territoire supralocal suivant : Saguenay (69 650 \$).

Tableau 3.3

Revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2009-2010

	2009	2010	Variation 2010/2009
	\$ constants de 2010		%
Le Domaine-du-Roy	60 720	61 570	1,4
Maria-Chapdelaine	59 222	60 340	1,9
Lac-Saint-Jean-Est	63 494	64 960	2,3
Saguenay	68 566	69 650	1,6
Le Fjord-du-Saguenay	61 986	62 830	1,4
Saguenay–Lac-Saint-Jean	65 033	66 120	1,7
Ensemble du Québec	65 215	65 860	1,0

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2010.

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2010, les familles monoparentales ont un revenu médian après impôt (35 870 \$) moins élevé que celui des familles comptant un couple (60 910 \$). Enfin, de 2009 à 2010, le revenu médian des familles monoparentales s'est amélioré de 1,2 %. Quant aux familles comptant un couple, leur revenu s'est amélioré de 0,9 %.

Tableau 3.4

Revenu médian après impôt selon le type de famille, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2009-2010

	2009	2010	Variation 2010/2009
	\$ constants de 2010		%
Famille comptant un couple	60 346	60 910	0,9
Sans enfants	48 491	48 920	0,9
Avec 1 enfant	68 971	70 210	1,8
Avec 2 enfants	76 564	78 330	2,3
Avec 3 enfants et plus	79 591	80 540	1,2
Famille monoparentale	35 432	35 870	1,2
Avec 1 enfant	34 076	34 650	1,7
Avec 2 enfants	38 145	39 080	2,5
Avec 3 enfants et plus	37 588	36 990	-1,6

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Indicateurs du marché du travail du Saguenay–Lac-Saint-Jean

par Marc-André Demers, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

En 2012, l'économie de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean génère 5 100 emplois. Cette hausse correspond à 16,6 % de la création nette d'emplois au Québec, alors que cette région représente 3,2 % de l'emploi total. Comme la population en âge de travailler stagne, le taux d'emploi (55,9 %) progresse de 2,2 points de pourcentage en 2012, ce qui fait augmenter de deux positions le Saguenay–Lac-Saint-Jean au 13^e rang à ce chapitre. Le gain d'emplois s'observe exclusivement dans l'emploi à temps plein (+ 6 400), l'emploi à temps partiel recule de 1 200. La part de ce dernier dans l'emploi total de la région fléchit donc de près de 2 points et se fixe à 20,6 %, mais demeure la plus élevée au Québec après l'Estrie.

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2008-2012

	Unité	2008	2009	2010	2011	2012
Population active	k	135,7	135,0	131,3	131,9	137,2
Emploi	k	124,1	121,5	120,6	120,9	126,0
Selon le régime						
Emploi à temps plein	k	95,7	94,0	93,8	93,7	100,1
Emploi à temps partiel	k	28,5	27,5	26,8	27,1	25,9
Groupe d'âge						
15-29 ans	k	31,6	30,7	30,8	30,6	32,0
30 ans et plus	k	92,5	90,8	89,8	90,3	94,0
Sexe						
Hommes	k	67,9	65,2	62,5	66,2	68,0
Femmes	k	56,2	56,3	58,1	54,7	58,1
Secteur d'activités						
Secteur des biens	k	32,8	30,8	28,7	31,9	34,4
Secteur des services	k	91,3	90,7	91,9	89,0	91,6
Chômeurs	k	11,6	13,5	10,7	11,0	11,1
Taux d'activité	%	60,2	59,9	58,3	58,5	60,9
Taux de chômage	%	8,5	10,0	8,1	8,3	8,1
Taux d'emploi	%	55,0	53,9	53,5	53,7	55,9
Part de l'emploi à temps partiel	%	23,0	22,6	22,2	22,4	20,6

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les femmes (+ 3 400) ainsi que les personnes âgées de 30 ans et plus (+ 3 700) bénéficient de la majorité des emplois créés. L'augmentation est plus modeste chez les hommes (+ 1 800) et chez les jeunes de moins de 30 ans (+ 1 400). La progression de l'emploi est presque identique dans les secteurs des biens (+ 2 500) et des services (+ 2 600). Le taux de chômage diminue légèrement en 2012 (– 0,2 point) en raison d'une hausse de l'emploi (+ 4,2 %) à peine supérieure à celle de la population active (+ 4,0 %). Ainsi, le Saguenay–Lac-Saint-Jean monte à la 10^e place, en ce qui a trait au taux de chômage. En 2012, le nombre de chômeurs reste stable. Le taux d'activité monte quant à lui de 2,4 points en 2012, à cause de l'accroissement de la population active et la relative stabilité de celle en âge de travailler. Le Saguenay–Lac-Saint-Jean passe ainsi du 15^e au 13^e rang parmi les régions du Québec. Entre 2008 et 2012, la création nette d'emplois s'élève à 1 900. Pour sa part, l'emploi à temps plein croît de 4 400. Parmi les 16 régions du Québec, le Saguenay–Lac-Saint-Jean se classe au 10^e rang pour ce qui est du nombre d'emplois en 2012.

4.2 Nombre et taux de travailleurs des MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25-64 ans s'élève à 110 052 dans le Saguenay–Lac-Saint-Jean en 2011, en hausse de 1,1 % par rapport à l'année précédente. L'ensemble des MRC de la région affiche une croissance en 2011, à l'exception de la MRC de Maria-Chapdelaine où le nombre de travailleurs fait du surplace. Des cinq MRC que compte le Saguenay–Lac-Saint-Jean, seulement deux présentent une croissance annuelle supérieure ou égale à celle du Québec, à savoir Lac-Saint-Jean-Est (+ 1,3 %) et Le Fjord-du-Saguenay (+ 2,8 %). Dans cette dernière MRC, le nombre de travailleurs est en hausse pour une neuvième année consécutive.

Tableau 4.2.1

Nombre et taux des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2010-2011

	Nombre			Taux		
	2010 ^r	2011 ^p	Variation 2011/2010	2010 ^r	2011 ^p	Écart 2011-2010
	n		%	%		Point de %
Le Domaine-du-Roy	12 368	12 435	0,5	70,8	71,8	1,0
Maria-Chapdelaine	9 591	9 591	0,0	70,5	72,1	1,6
Lac-Saint-Jean-Est	20 612	20 881	1,3	73,1	74,2	1,1
Saguenay	57 902	58 568	1,2	72,1	73,5	1,4
Le Fjord-du-Saguenay	8 342	8 577	2,8	69,3	70,5	1,2
Saguenay–Lac-Saint-Jean	108 815	110 052	1,1	71,8	73,1	1,3
Ensemble du Québec	3 241 032	3 283 171	1,3	72,8	73,3	0,5

Note : Selon le découpage territorial et la dénomination des MRC géographiques au 31 décembre 2012.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Revenu Québec.

Quant au taux de travailleurs, la plus forte augmentation est enregistrée dans Maria-Chapdelaine (+ 1,6 point), sous l'effet conjugué d'une stagnation du nombre de travailleurs de 25-64 ans et d'une baisse importante de la population de ce même groupe d'âge. En dépit de cette hausse, Maria-Chapdelaine (72,1 %) continue de présenter, avec Le Domaine-du-Roy (71,8 %) et Le Fjord-du-Saguenay (70,5 %), un taux de travailleurs inférieur à la moyenne québécoise (73,3 %). Pour une sixième année d'affilée, c'est la MRC de Lac-Saint-Jean-Est (74,2 %) qui affiche le taux le plus élevé de la région.

Par ailleurs, le taux de travailleurs des hommes est largement supérieur à celui des femmes dans l'ensemble des MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean. C'est dans la MRC du Fjord-du-Saguenay où l'écart est le plus prononcé entre le taux de travailleurs des femmes et celui des hommes, soit une différence de 13,6 points de pourcentage en faveur de ces derniers. À l'inverse, l'écart le plus faible est noté dans la MRC de Maria-Chapdelaine (8,3 points). Notons que les disparités entre les deux sexes au chapitre du taux de travailleurs tendent à s'estomper depuis 2007, et ce, dans l'ensemble des MRC de la région.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Danielle Bilodeau, Direction des statistiques économiques

En 2010, le produit intérieur brut aux prix de base en dollars courants (PIB) s'élève à 9,5 G\$ dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Il s'agit d'un peu plus de 3 % du PIB du Québec, ce qui en fait la dixième région en importance, après l'Estrie et devant la Mauricie.

Le PIB de la région se redresse de belle façon, soit de 9,3 %, après une décrue de 7,0 % en 2009. À titre de comparaison, le Québec connaît un taux de croissance de 4,6 % en 2010. Ainsi, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) de la région se chiffre à 3,0 % entre 2006 et 2010 et il atteint 3,3 % au Québec. La région se classe au deuxième rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne l'évolution économique en 2010.

Produit intérieur brut par industrie

La hausse de la production de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean en 2010 provient en grande partie du secteur des industries productrices de biens (+ 11,6 %), mais aussi de celui des services (+ 7,8 %). Avec un PIB de 5,7 G\$, les services occupent 60,0 % de l'économie régionale, soit une part de beaucoup inférieure, un peu plus de 10 points de pourcentage, à la moyenne québécoise qui est de 71,7 %. La région est donc plus sensible aux fluctuations provenant des industries productrices de biens.

Avec une production de 3,8 G\$, les industries productrices de biens occupent une part importante de l'économie régionale, soit 40,0 %, comparativement à environ 28 % au Québec. La hausse marquée, 11,6 %, de ces industries en 2010 vient compenser en partie l'important recul accusé en 2009. L'industrie de la fabrication (+ 16,9 %) qui se redresse et celle de la construction (+ 13,1 %) qui renoue avec la croissance sont la cause des bons résultats observés en 2010. En effet, l'industrie de la foresterie et de l'exploitation forestière (– 21,1 %), une des principales bases économiques de la région, qui évolue en dents de scie au cours des trois dernières années, chute en 2010. L'industrie des cultures agricoles et de l'élevage, autre base économique de la région, monte de 1,6 %.

Dans l'industrie de la fabrication, les principales bases économiques sont la première transformation des métaux et la fabrication du papier. Cette dernière, qui occupait plus de 11 % de l'économie de la région en l'an 2000, ne constitue plus qu'environ 4,4 % de la production régionale en 2010, année où la perte enregistrée se chiffre à 6,4 %. Quatre autres bases économiques de l'industrie de la fabrication présentent plutôt des hausses en 2010 : la fabrication de produits en bois, 12,2 %, celle de machines, 10,9 %, celle de produits minéraux non métalliques, 14,4 %, et celle de produits métalliques, 6,3 %.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par industrie, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2009-2010

	2009 ^{er}	2010 ^e	Part de l'industrie en 2010	Variation annuelle moyenne 2010/2006	Variation 2010/2009
	k\$			%	
Ensemble des industries	8 680 756	9 490 655	100,0	3,0	9,3
Secteur de production de biens	3 400 201	3 795 982	40,0	1,2	11,6
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	326 140	297 224	3,1	-1,6	-8,9
Cultures agricoles et élevage	117 079	118 904	1,3	1,9	1,6
Foresterie et exploitation forestière	169 177	133 426	1,4	-5,8	-21,1
Pêche, chasse et piégeage	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	x	x	...	...	...
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	109 425	x	...	...	...
Services publics	540 067	x	...	...	...
Construction	561 467	635 020	6,7	3,9	13,1
Fabrication	1 863 102	2 177 787	22,9	-0,8	16,9
Fabrication d'aliments	x	x	...	...	...
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	20 097	0,2	...	...
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en cuir et de produits analogues	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	75 022	84 145	0,9	-8,4	12,2
Fabrication du papier	450 551	421 649	4,4	-6,1	-6,4
Impression et activités connexes de soutien	x	x	...	...	...
Fabrication de produit du pétrole et du charbon	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	x	x	...	...	...
Fabrication de produits minéraux non métalliques	50 757	58 042	0,6	5,8	14,4
Première transformation des métaux	x	x	...	...	...
Fabrication de produits métalliques	91 150	96 931	1,0	1,3	6,3
Fabrication de machines	104 184	115 528	1,2	-2,2	10,9
Fabrication de produits informatiques et électroniques	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel de transport	x	x	...	...	...
Fabrication de meubles et de produits connexes	20 405	23 330	0,2	-10,6	14,3
Activités diverses de fabrication	x	x	...	...	...
Secteur des services	5 280 555	5 694 672	60,0	4,3	7,8
Commerce de gros	291 853	306 038	3,2	5,0	4,9
Commerce de détail	698 940	689 702	7,3	4,4	-1,3
Transport et entreposage	303 693	347 944	3,7	5,6	14,6
Industrie de l'information et industrie culturelle	159 874	161 482	1,7	5,6	1,0
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	1 060 764	1 116 970	11,8	5,0	5,3
Services professionnels, scientifiques et techniques	260 274	280 365	3,0	2,7	7,7
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	x	185 462	2,0	...	...
Services d'enseignement	625 047	645 074	6,8	1,1	3,2
Soins de santé et assistance sociale	712 019	931 505	9,8	6,6	30,8
Arts, spectacles et loisirs	54 628	52 081	0,5	0,8	-4,7
Hébergement et services de restauration	180 018	197 057	2,1	5,7	9,5
Autres services, sauf les administrations publiques	198 940	206 422	2,2	2,3	3,8
Administrations publiques	x	574 571	6,1	...	...

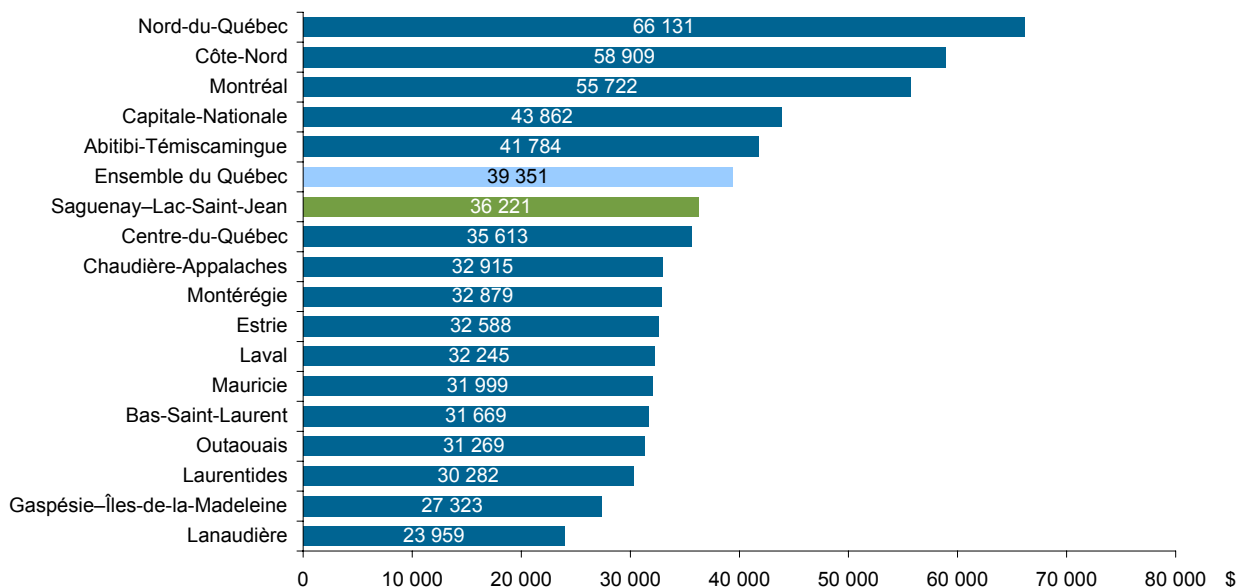
Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. À cet égard, la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean figure au sixième rang parmi toutes les régions administratives du Québec en 2011. En effet, le PIB par habitant atteint 36 221 \$, à la suite d'une augmentation de 3,9 % par rapport à 2010. En comparaison, le PIB par habitant du Québec croît de 3,6 % en 2011. Il s'établit ainsi à 39 351 \$. La croissance plus forte de cet indicateur dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean est due à une population qui croît plus lentement que celle du Québec.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2011



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible des ménages

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir crû de 2,8 % en 2010, le revenu disponible des ménages par habitant dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean augmente plus fortement en 2011, soit de 3,0 %. Il s'agit de la quatrième plus forte croissance au Québec. L'accroissement est attribuable, entre autres, à la hausse combinée de la rémunération des salariés et du revenu mixte net. Au Québec, le taux de croissance est plus lent et se situe à 2,6 %.

En dépit de cette forte croissance, le Saguenay–Lac-Saint-Jean continue d'accuser un retard par rapport à la moyenne québécoise. En 2011, le revenu disponible des ménages par habitant s'établit à 23 887 \$ dans la région comparativement à 25 646 \$ dans la province. Néanmoins, l'écart de revenu entre les deux entités géographiques tend à s'estomper au cours des dernières années, passant de 2 498 \$ en 2008 à 1 759 \$ en 2011. Parmi les 17 régions administratives, le Saguenay–Lac-Saint-Jean se classe au douzième rang, tout juste devant le Centre-du-Québec (23 219 \$), mais derrière Chaudière-Appalaches (24 444 \$).

Décomposition du revenu disponible des ménages

La composition du revenu des ménages permet de mieux comprendre, en bonne partie, l'origine du retard historique de la région en regard de la moyenne québécoise. Ainsi, dans les prochains paragraphes, nous décortiquerons la structure de revenu des ménages du Saguenay–Lac-Saint-Jean et nous la comparerons avec celle des ménages de l'ensemble du Québec.

Tableau 5.2.1

Revenu disponible des ménages et ses principales composantes par habitant, Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2010-2011

	Saguenay–Lac-Saint-Jean			Ensemble du Québec		
	2010	2011 ^p	Variation 2011/2010	2010	2011 ^p	Variation 2011/2010
	\$/hab.		%	\$/hab.		%
Rémunération des salariés	20 707	21 494	3,8	21 847	22 559	3,3
Revenu mixte net	2 134	2 357	10,5	3 324	3 515	5,7
Revenu net de la propriété	1 587	1 629	2,6	2 767	2 905	5,0
<i>Égal:</i>						
Revenu primaire des ménages	24 428	25 480	4,3	27 938	28 978	3,7
<i>Plus :</i>						
Transferts courants reçus par les ménages	6 225	6 368	2,3	5 545	5 621	1,4
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	54	56	3,2	97	100	3,1
Des administrations publiques	6 167	6 308	2,3	5 386	5 461	1,4
Administration fédérale	2 986	3 053	2,2	2 434	2 471	1,5
Administration provinciale	1 757	1 769	0,7	1 645	1 641	– 0,3
Administrations autochtones	16	16	0,9	19	18	– 0,9
RRQ et RPC	1 408	1 470	4,4	1 289	1 331	3,3
Des non-résidents	5	5	– 4,7	62	60	– 2,1
<i>Moins:</i>						
Transferts courants payés par les ménages	7 456	7 961	6,8	8 495	8 953	5,4
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	196	203	3,2	353	364	3,1
Aux administrations publiques (impôts, cotisations, etc.)	7 252	7 751	6,9	8 046	8 491	5,5
Aux non-résidents	8	8	– 0,6	96	98	2,1
<i>Égale :</i>						
Revenu disponible des ménages	23 198	23 887	3,0	24 988	25 646	2,6

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale; Régie des rentes du Québec; Ressources humaines et Développement des compétences Canada; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Revenu primaire des ménages

Le revenu primaire, soit celui que tirent les ménages de leur participation au processus de production en tant que détenteur de facteurs de production, atteint 25 480 \$ par habitant dans le Saguenay–Lac-Saint-Jean, ce qui est en deçà de la moyenne provinciale (28 978 \$). Le revenu primaire des ménages représente ainsi 80,0 % du revenu total dans le Saguenay–Lac-Saint-Jean, tandis qu'il occupe une part encore plus importante dans l'ensemble du Québec, soit de 83,8 %.

La rémunération des salariés, principale composante du revenu primaire des ménages, demeure plus faible dans le Saguenay–Lac-Saint-Jean (21 494 \$) que dans l'ensemble du Québec (22 559 \$). Cette situation s'explique, entre autres, par le fait que le taux d'emploi et le salaire hebdomadaire moyen des employés sont plus bas dans la région que dans le reste de la province. Néanmoins, la rémunération des salariés connaît une croissance de 4,0 % au Saguenay–Lac-Saint-Jean, soit l'une des plus fortes hausses au Québec. Cette progression est imputable, en bonne partie, au redressement du marché du travail survenue dans la région en 2011 : après trois années de baisse consécutive, le taux d'emploi régional renoue avec la croissance et atteint 53,7 %.

Le revenu mixte net, deuxième composante en importance du revenu primaire, bondit de 10,5 % dans la région en 2011, après avoir augmenté timidement de 0,6 % un an plus tôt. Le revenu mixte net englobe le revenu net des exploitants agricoles, le revenu net des entreprises individuelles ainsi que le revenu des loyers. D'ailleurs, le revenu des loyers continue de progresser fortement en regard de 2010 (+ 13,1 %), stimulé par la vigueur du marché immobilier. Malgré cette forte croissance, les ménages du Saguenay–Lac-Saint-Jean (2 357 \$) ont, en moyenne, un revenu mixte net plus faible que ceux de l'ensemble du Québec (3 515 \$).

En ce qui concerne le revenu net de la propriété, soit la différence entre les revenus de placement reçus et payés par les ménages, il est également moins élevé dans le Saguenay–Lac-Saint-Jean (1 629 \$) qu'à l'échelle québécoise (2 905 \$). En fait, parmi les 17 régions administratives, seule celle de Montréal présente un revenu net de la propriété par habitant supérieur à la moyenne provinciale.

Transferts courants reçus par les ménages

À l'instar des autres régions, les ménages du Saguenay–Lac-Saint-Jean reçoivent principalement des transferts courants en provenance des administrations publiques, tandis que les transferts reçus des non-résidents et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) représentent une source de revenus relativement négligeable. En 2011, les différents paliers de gouvernement ont versé, à eux seuls, en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables plus de 6 300 \$ par habitant dans la région. Au Québec, les transferts des administrations publiques par habitant se situent à 5 461 \$. Il faut dire que les habitants de la région ont davantage recours aux prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale, en raison d'un taux de chômage supérieur à la moyenne québécoise. Qui plus est, les prestations de la Sécurité de la vieillesse et du Régime des rentes du Québec (RRQ) sont particulièrement importantes, étant donné que la population y est relativement âgée. D'ailleurs, en raison du vieillissement de la population, les prestations du RRQ et du Régime de pensions du Canada (RPC) occupent une part de plus en plus importante dans le revenu total des ménages de la région.

Transferts courants payés par les ménages

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu total les transferts que paient les ménages aux administrations publiques, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. En raison d'un revenu total plus faible, les transferts payés aux gouvernements par les ménages du Saguenay–Lac-Saint-Jean (7 751 \$) sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts sont inférieurs à ceux de l'ensemble du Québec (8 491 \$). Toutefois, à l'instar des autres régions, la part du revenu consacrée aux transferts payés par les ménages aux administrations publiques a augmenté au cours des deux dernières années dans le Saguenay–Lac-Saint-Jean et elle s'établit en 2011 à 24,3 %.

Par ailleurs, il importe de mentionner que les dons de bienfaisance sont désormais déduits du revenu des ménages, étant donné qu'ils sont considérés, selon les normes du système de comptabilité nationale canadien, comme des transferts courants aux ISBLSM. En 2011, les résidents du Saguenay–Lac-Saint-Jean ont donné en moyenne 203 \$ aux ISBLSM, ce qui est moins que dans l'ensemble du Québec (364 \$).

Évolution du revenu disponible des ménages dans les MRC

La hausse du revenu disponible des ménages par habitant survenue en 2011 au Saguenay–Lac-Saint-Jean se reflète dans l'ensemble des territoires supralocaux. Parmi les 5 MRC qui composent la région, seulement une connaît une croissance inférieure à celle observée au Québec (+ 2,6 %), à savoir Saguenay (+ 1,9 %). Cette faible croissance est imputable à une augmentation plus lente du revenu mixte net et au recul du revenu net de la propriété. Les plus fortes hausses s'observent dans Le Fjord-du-Saguenay (+ 5,5 %), Le Domaine-du-Roy (+ 5,4 %) et Maria-Chapdelaine (+ 5,2 %), principalement à cause de l'appréciation importante du revenu mixte net. En dépit de la forte croissance, cette dernière MRC (22 599 \$) continue de présenter le revenu disponible des ménages par habitant le plus faible de la région. À l'inverse, c'est au Saguenay (24 458 \$) qu'il est le plus élevé.

Tableau 5.2.2

Revenu disponible des ménages par habitant, MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2007-2011

	2007	2008	2009	2010	2011 ^p	Variation 2011/2010	TCAM 2011/2007
	\$/hab					%	
Le Domaine-du-Roy	20 606	20 898	21 508	21 852	23 022	5,4	2,8
Maria-Chapdelaine	20 349	21 036	21 116	21 491	22 599	5,2	2,7
Lac-Saint-Jean-Est	21 192	21 678	22 434	23 068	23 696	2,7	2,8
Saguenay	21 760	22 495	23 342	24 005	24 458	1,9	3,0
Le Fjord-du-Saguenay	19 536	20 226	20 901	22 058	23 279	5,5	4,5

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2011.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale; Régie des rentes du Québec; Ressources humaines et Développement des compétences Canada; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Par ailleurs, les résidents de Maria-Chapdelaine sont ceux qui reçoivent le plus en transferts gouvernementaux. En 2011, ils ont reçu, en moyenne, plus de 7 200 \$ en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse et du RRQ ainsi que les prestations d'assurance-emploi sont les principaux transferts reçus dans cette MRC. En revanche, c'est dans Saguenay (5 974 \$) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas.

6. Investissements et permis de bâtir

par Jean-François Fortin, Direction des statistiques économiques

6.1 Investissements

Selon les intentions pour 2013, les investissements dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean devraient atteindre 2,1 G\$, en baisse de 9,9 % par rapport à 2012, suivant une diminution de 12,6 % entre 2011 et 2012. La région représenterait ainsi 3,0 % du total québécois (71,4 G\$). À ce chapitre, la croissance de la région est moins rapide que celle de l'ensemble des régions (+ 0,5 %), tout comme en 2012 (moyenne provinciale : + 10,2 %). La région arrive au quinzième rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la croissance annuelle.

Tableau 6.1.1

Dépenses en immobilisation, par industrie¹ et par secteur, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2009-2013²

	2009	2010	2011	2012	2013	Variation 2013/2012	Part relative dans la région (2013)	Part relative dans le Québec (2013)
	k\$						%	
Production de biens	410 894	528 958	1 293 960	820 709	633 647	22,8	29,9	3,6
Production de services	752 306	857 575	709 944	746 720	777 536	4,1	36,7	2,6
Logement	586 488	661 685	684 616	782 562	706 882	– 9,7	33,4	3,0
Total	1 749 688	2 048 218	2 688 521	2 349 991	2 118 065	– 9,9	100,0	3,0
Secteur privé non résidentiel	635 876	813 967	1 482 372	1 065 989	885 120	– 17,0	41,8	3,5
Secteur public	527 324	572 566	521 532	501 440	526 063	4,9	24,8	2,4

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

1. Statistique Canada, Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, Canada 2002.

2. 2009-2011 : dépenses réelles; 2012 : dépenses réelles provisoires; 2013 : perspectives.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses en immobilisation*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les industries productrices de biens, qui comptent pour 29,9 % de l'investissement régional en 2013, sont en décroissance de 22,8 % par rapport à 2012, pour atteindre 633,6 M\$. Il s'agit d'une deuxième année de décroissance prononcée consécutive, suivant des investissements de 1,3 G\$ en 2011. L'investissement dans la région représente 3,6 % de l'investissement total de ces industries au Québec. En 2013, l'investissement de ces industries se concentre dans le secteur de la fabrication (275,4 M\$) et dans celui des services publics (180,5 M\$).

L'investissement dans les industries productrices de services, représentant plus du tiers de l'investissement régional (36,7 %), est en hausse de 4,1 % par rapport à 2012 et se chiffre à 777,5 M\$. La variation annuelle de l'investissement de la région dans ces industries, qui constitue 2,6 % de l'investissement québécois (30,1 G\$), est supérieure à la moyenne provinciale (+ 3,2 %). Les administrations publiques dominent, avec des investissements prévus de 257,0 M\$ en 2013, soit 33,1 % du total des industries productrices de services.

L'investissement résidentiel, qui représente 33,4 % de l'investissement régional en 2013, est en décroissance de 9,7 %, pour s'établir à 706,9 M\$. Il s'agit d'une variation annuelle inférieure à la moyenne québécoise (– 0,5 %). La région représente 3,0 % du total provincial.

Le secteur privé non résidentiel, qui monopolise 41,8 % de l'investissement total, est en décroissance de 17,0 % par rapport à 2012, pour s'élever à 885,1 M\$. Cela correspond à une variation annuelle inférieure à la moyenne québécoise (– 2,9 %). La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean représente 3,5 % du secteur privé non résidentiel québécois. Les investissements publics affichent une croissance de 4,9 % par rapport à 2012, pour s'établir à 526,1 M\$. Il s'agit d'une variation annuelle inférieure à la moyenne québécoise (+ 5,7 %). Cette région accapare 2,4 % des investissements publics au Québec.

6.2 Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean atteint 665,1 M\$ en 2012, en hausse de 30,2 % par rapport à 2011. La croissance s'observe tant dans le secteur résidentiel (+ 19,1 %) que dans le secteur non résidentiel (+ 50,2 %).

Les permis de bâtir résidentiels ont autorisé la construction de 2 123 nouvelles unités indépendantes, comparativement à 1 602 en 2011. La valeur des permis délivrés dans ce secteur se concentre dans les MRC de Saguenay (234,6 M\$) et de Lac-Saint-Jean-Est (65,2 M\$). L'ensemble des subdivisions régionales ont délivré des permis de bâtir résidentiels pour une valeur supérieure à la moyenne des cinq dernières années, à l'exception de la MRC du Fjord-du-Saguenay. En nombre

Figure 6.2.1

Nombre de nouvelles unités de logement indépendantes autorisées, MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2010-2012

	2010	2011	2012	Variation 2012/2011
	n			%
Le Domaine-du-Roy	84	90	90	0,0
Maria-Chapdelaine	37	88	57	– 35,2
Lac-Saint-Jean-Est	323	287	321	11,8
Saguenay	837	850	1 388	63,3
Le Fjord-du-Saguenay	223	287	267	– 7,0
Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 504	1 602	2 123	32,5
Ensemble du Québec	53 579	53 890	51 262	– 4,9

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2012.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

de nouvelles unités indépendantes autorisées, la MRC de Saguenay arrive en tête avec 1 388, suivie de celles de Lac-Saint-Jean-Est (321) et du Fjord-du-Saguenay (267).

La valeur des permis de bâtir non résidentiels octroyés en 2012 est inférieure à la moyenne des cinq dernières années uniquement dans le cas de la composante industrielle (38,8 M\$ contre une moyenne de 70,0 M\$). Les permis de bâtir commerciaux se concentrent dans les MRC de Saguenay (49,7 M\$) et de Lac-Saint-Jean-Est (21,7 M\$). Les permis de bâtir industriels accordés se concentrent dans la MRC de Saguenay (22,8 M\$), une valeur bien inférieure à la moyenne des cinq dernières années (50,8 M\$). Finalement, les permis de bâtir institutionnels se chiffrent à 150,8 M\$, lesquels se retrouvent concentrés dans la MRC du Domaine-du-Roy (94,6 M\$, comparativement à une moyenne de 5,3 M\$ entre 2007 et 2011).

Tableau 6.2.2

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2012

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k\$	Moyenne 07-11	k\$	Moyenne 07-11	k\$	Moyenne 07-11	k\$	Moyenne 07-11
Le Domaine-du-Roy	23 186	19 627	7 682	5 278	3 182	4 914	94 611	5 291
Maria-Chapdelaine	16 706	14 432	4 028	7 999	2 736	3 882	947	6 486
Lac-Saint-Jean-Est	65 153	52 848	21 709	12 450	6 206	5 131	9 285	5 739
Saguenay	234 643	143 227	49 673	45 049	22 829	50 847	45 416	32 126
Le Fjord-du-Saguenay	20 373	39 098	306	2 239	1 973	5 217	522	634
Saguenay–Lac-Saint-Jean	392 012	269 231	83 520	73 014	38 750	69 991	150 781	50 276
Ensemble du Québec	10 196 082	9 151 047	3 084 319	2 719 160	1 254 308	934 697	1 527 799	1 203 431

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2011.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Science et technologie

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

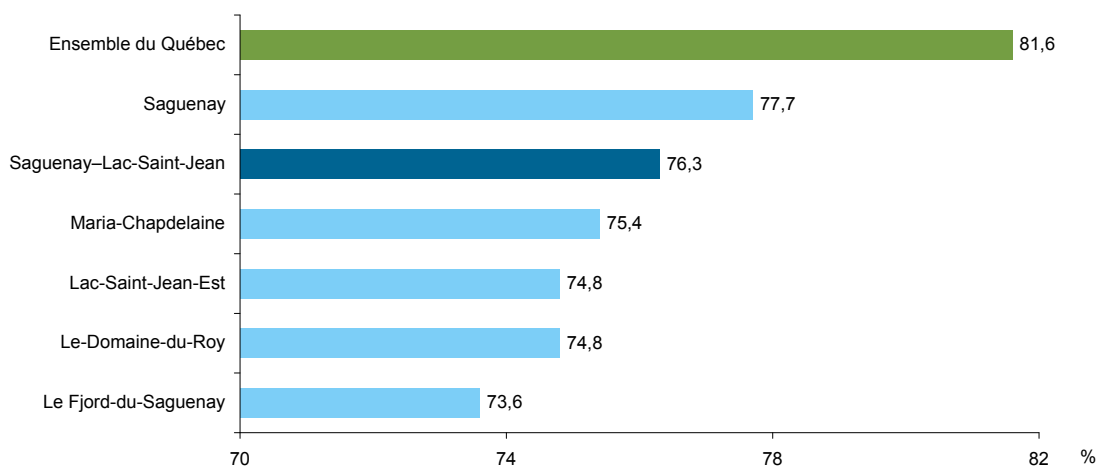
Les données présentées dans ce chapitre sont tirées de l'*Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet* de l'Institut de la statistique du Québec et sont diffusées dans son [site Web](#).

Moins de ménages ont une connexion Internet au Saguenay–Lac-Saint-Jean que dans l'ensemble du Québec

En 2012, 76,3 % des ménages de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean ont une connexion à Internet. Dans l'ensemble du Québec, cette proportion est de 81,6 %, soit un taux significativement plus élevé que celui du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Pour les cinq MRC de la région, le taux de branchement varie de 73,6 % dans le Fjord-du-Saguenay à 77,7 % à Saguenay. Aucune des MRC n'a un taux de branchement significativement différent de celui de la région administrative.

Figure 7.1

Proportion de ménages branchés à Internet, MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2012



Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2012.

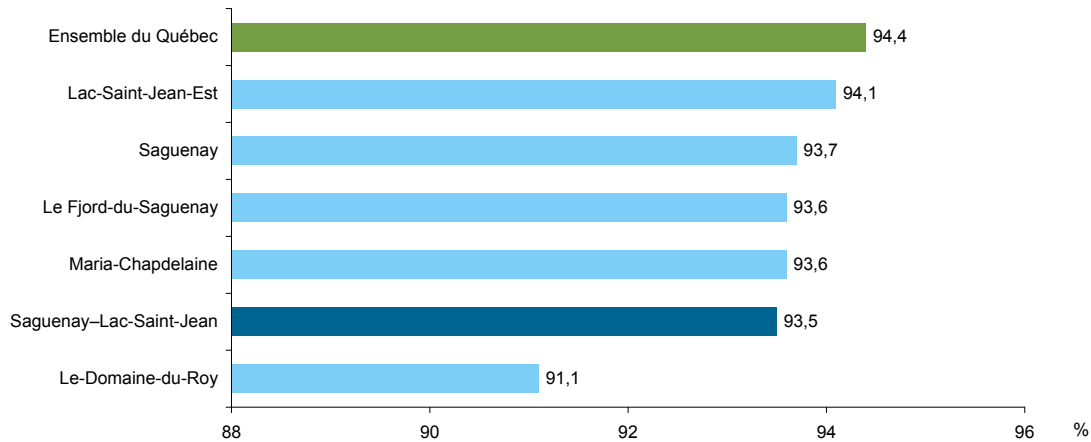
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

Faible variation du taux de branchement à Internet haute vitesse dans le Saguenay–Lac-Saint-Jean

Parmi les ménages branchés à Internet du Saguenay–Lac-Saint-Jean (76,3 %), plus de neuf sur dix (93,5 %) ont une connexion Internet haute vitesse¹, soit sensiblement la même proportion que dans l'ensemble du Québec (94,4 %). Le taux de branchement à Internet haute vitesse varie de 91,1 % dans la MRC du Domaine-du-Roy à 94,1 % dans celle du Lac-Saint-Jean-Est, et aucun de ces taux ne se distingue significativement de celui de la région administrative.

Figure 7.2

Ménages branchés à la haute vitesse, en proportion des ménages branchés, MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2012



Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2012.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

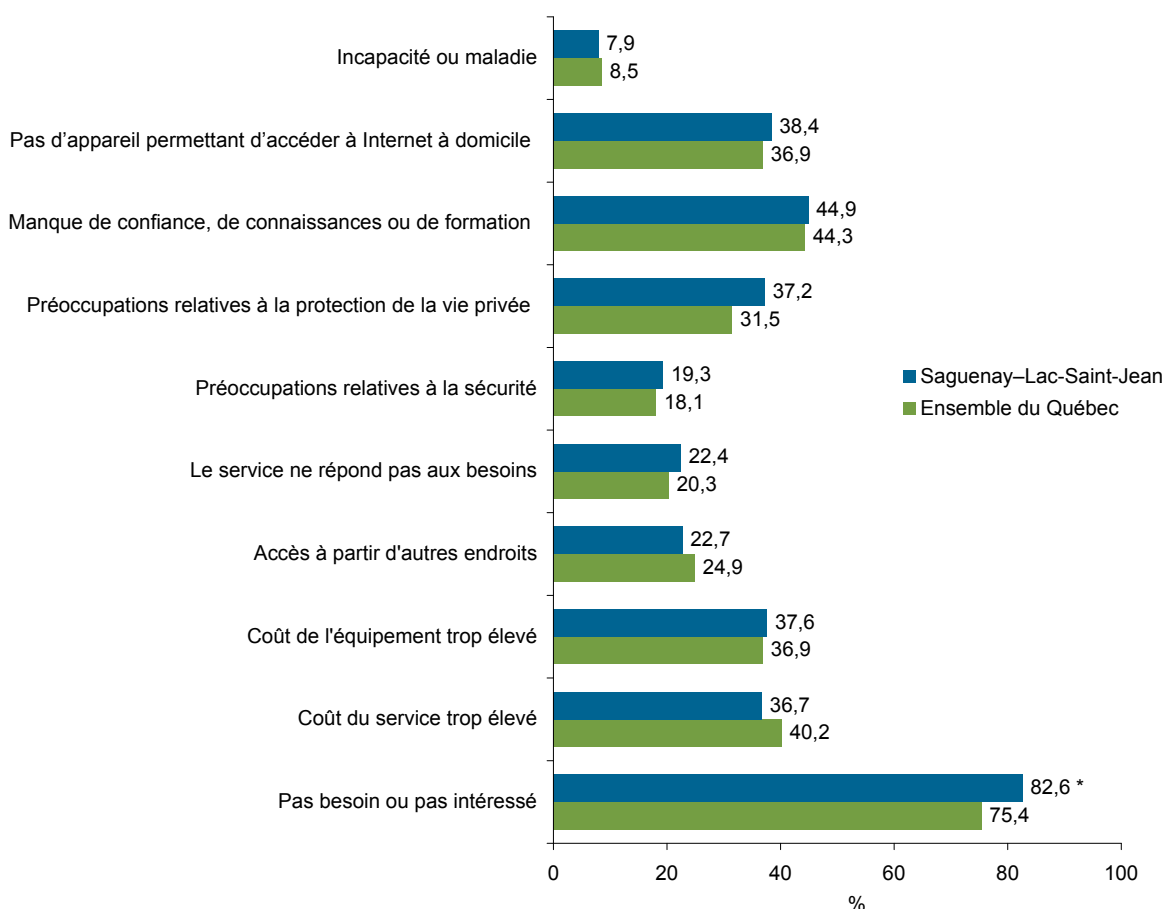
1. Une connexion haute vitesse est une connexion offrant une vitesse de téléchargement de 1,5 mégabit et plus par seconde.

Plus de huit ménages sur dix n'ont pas besoin d'Internet

En 2012, 23,7 % des ménages n'ont pas de connexion Internet au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Parmi ces ménages, plus de huit sur dix (82,6 %) évoquent l'absence de besoin ou le manque d'intérêt pour expliquer leur non-branchement à Internet. La proportion de ménages ayant mentionné cette raison est significativement plus élevée que dans l'ensemble du Québec (75,4 %). Les autres raisons qui expliquent le non-branchement des ménages du Saguenay–Lac-Saint-Jean sont, entre autres, le manque de confiance, de connaissances ou de formation (44,9 %), l'absence d'appareil permettant d'accéder à Internet à domicile (38,4 %), les préoccupations relatives à la protection de la vie privée (37,2 %) et le coût de l'équipement trop élevé (37,6 %).

Figure 7.3

Proportion de ménages non branchés à Internet selon la raison du non-branchement, Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2012



* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

8. Santé

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé pour analyser cette section est celui des régions sociosanitaires, délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Par ailleurs, l'analyse dans cette section est surtout focalisée sur l'offre de services dans le système de santé au Québec, à savoir le personnel de la santé et les installations sociosanitaires.

Personnel de la santé

En 2011, au Saguenay–Lac-Saint-Jean, le nombre de médecins augmente de 3,3 %, ce qui fait perdurer la croissance uniforme amorcée en 2004. Au Québec, ce nombre s'accroît de 2,7 %, ce qui porte l'effectif à 17 535. Depuis 2007, l'accroissement du nombre de médecins dans la région (+ 12,0 %) est autant dû aux spécialistes qu'aux omnipraticiens (+ 12,0 %). Au Québec, les spécialistes (+ 10,6 %) plus que les omnipraticiens (+ 6,1 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 8,4 %). Pour ce qui est des dentistes, on assiste en 2011 à une baisse de 0,9 %, ce qui poursuit la tendance négative amorcée en 2010. Toutefois, depuis 2007, l'augmentation au Saguenay–Lac-Saint-Jean est de 5,8 %.

On enregistre en 2011-2012 pour le personnel infirmier une hausse de 3,0 % au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Cette croissance est plus marquée chez les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 25,4 %) et les préposées aux bénéficiaires (+ 7,4 %) que chez les infirmières auxiliaires (+ 0,4 %) et les infirmières (– 4,7 %).

Tableau 8.1

Personnel de la santé, région sociosanitaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2007 à 2012

	Unité	2007	2008	2009	2010	2011
Médecins¹	n	501	518	521	543	561
Omnipraticiens	n	284	297	299	309	318
Ensemble des spécialistes	n	217	221	222	234	243
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	1,8	1,9	1,9	2,0	2,1
Dentistes¹	n	104	109	114	111	110
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
		2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Personnel infirmier^{3,4}	n	..	3 884	3 914	3 980	4 098
Infirmières	n	..	1 676	1 655	1 697	1 617
Infirmières cliniciennes et praticiennes	n	..	463	475	489	613
Infirmières auxiliaires	n	..	862	855	837	840
Préposées aux bénéficiaires	n	..	883	929	957	1 028
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	..	14,2	14,4	14,7	15,1

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

1. Dans les statistiques, seuls les médecins et les dentistes (incluent les spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale) ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.
2. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population prise au 1^{er} juillet de chaque année financière. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations. C'est le cas notamment des populations des régions situées en périphérie des grands centres de Montréal et de Québec.
3. Les données sont présentées sur la base des années financières (du 1^{er} avril au 31 mars). L'effectif du réseau de la santé et des services sociaux comprend uniquement certaines catégories du personnel infirmier: les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires.
4. Le nombre de personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel), et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC) (MSSS, 2012).

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux; Régie de l'assurance maladie du Québec.

Installations sociosanitaires

En ce qui concerne le taux d'occupation des lits dressés dans les unités de soins de santé physique et de gériatrie au Saguenay–Lac-Saint-Jean, en 2010-2011, il augmente pour la deuxième année consécutive et aboutit à 76,9 %. De plus, l'augmentation de 1,2 point de pourcentage s'accompagne d'une hausse de 0,7 % du nombre d'usagers. Au niveau provincial, le taux d'occupation (84,8 %) croît de 0,9 point, alors que le nombre d'usagers (723 449) augmente de 2,3 % en 2010-2011. Par ailleurs, la baisse de 1,1 % du nombre de lits dressés dans les unités de soins de santé physique et de gériatrie au Saguenay–Lac-Saint-Jean en 2010-2011 maintient cette tendance amorcée en 2009-2010. Au Québec, le nombre de lits dressés (15 999) poursuit, en 2010-2011, sa légère augmentation (+ 1,0 %), et ce, pour une quatrième année consécutive.

Dans les unités d'hébergement et de soins de longue durée, même avec une hausse de 1,0 point du taux d'occupation des lits dressés en 2010-2011, le Saguenay–Lac-Saint-Jean (93,4 %) affiche un taux inférieur à celui du Québec (97,6 %). Cette augmentation s'accompagne d'une croissance du nombre d'usagers de 2,3 %. À l'échelle provinciale, le taux d'occupation augmente de 0,5 point en 2010-2011, alors que le nombre d'usagers (69 028) connaît une diminution de 0,5 %. Après une année en hausse, le nombre de lits dressés dans les unités d'hébergement et de soins de longue durée a décliné au Saguenay–Lac-Saint-Jean (– 1,3 % en 2010-2011). Au Québec, après la stagnation observée en 2009-2010, le nombre de lits dressés (39 711) décroît en 2010-2011 (– 1,2 %).

Tableau 8.2

Utilisation des lits selon le secteur¹, région sociosanitaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2006-2007 à 2010-2011

	Unité	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Soins de santé physique et gériatrie						
Lits dressés ²	n	718	674	754	738	730
Nombre pour 1 000 habitants ^{3,r}	n pour 1 000 hab.	2,6	2,5	2,8	2,7	2,7
Usagers ⁴	n	33 618	33 126	31 338	32 236	32 454
Taux d'occupation ⁵	%	79,1	75,7	73,5	75,7	76,9
Hébergement et soins de longue durée						
Lits dressés ²	n	1 285	1 351	1 180	1 330	1 313
Nombre pour 1 000 habitants ^{3,r}	n pour 1 000 hab.	4,7	4,9	4,3	4,9	4,8
Usagers ⁴	n	2 194	2 147	2 091	2 272	2 325
Taux d'occupation ⁵	%	98,4	93,8	97,0	92,4	93,4

1. Les données sont présentées sur la base des années financières (1^{er} avril au 31 mars).

2. Nombre de lits dressés (lits dotés en personnel et prêts à recevoir un usager), tel qu'observé au 31 mars de chaque année financière, au sein du réseau d'établissements publics et privés conventionnés du Québec.

3. Calculé pour l'ensemble du nombre de lits dressés par rapport à la population prise au 1^{er} juillet de chaque année financière.

4. Usagers présents à un moment ou l'autre durant l'année financière.

5. Représente le nombre de jours-présence réels divisé par le nombre de jours-présence théoriques (nombre de lits dressés au 31 mars multiplié par 365 jours) pour une année financière donnée, le tout multiplié par 100.

Source : Ministère de la Santé et des Services sociaux.

9. Éducation

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Formation au collégial : diplômés selon le type de formation et le type de programme

Les établissements collégiaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean ont décerné 859 diplômes en formation préuniversitaire (34,2 %) et 1 583 diplômes en formation technique (63,1 %) en 2011. Pour une cinquième année consécutive, l'écart pour les diplômes attribués entre ces deux types de formation se réduit graduellement; en 2006, les proportions étaient de 30,3 % pour la formation préuniversitaire contre 69,7 % pour la formation technique.

Entre 2006 et 2011, le nombre de diplômés de niveau collégial au Saguenay–Lac-Saint-Jean a diminué de 9,9 %. Cette tendance négative est due principalement à la baisse de 18,4 % des diplômes préuniversitaires, plus souvent observée chez les hommes (– 20,3 %) que chez les femmes (– 16,9 %). Les diplômes techniques ont quant à eux augmenté de 1,7 % durant la même période : les hommes (+ 7,5 %) connaissent une forte hausse, tandis que les femmes (– 1,9 %) observent un léger recul. On constate également que le nombre de diplômes du collégial décernés à des femmes dépasse celui des diplômes remis aux hommes (57,6 % et 42,4 % respectivement), et ce, tant en formation préuniversitaire que technique. L'écart entre les deux sexes tend à s'accroître depuis 2009.

En formation préuniversitaire, les sciences humaines regroupent 47,3 % des diplômes décernés et les sciences, 38,6 %. Ces familles de programmes représentent, dans le même ordre, le plus grand nombre de diplômes attribués au préuniversitaire, quelle que soit la région au Québec. On peut aussi observer au Saguenay–Lac-Saint-Jean que les femmes sont majoritaires dans tous les types de programmes préuniversitaires. En ce qui a trait à la formation technique, ce sont autant les techniques biologiques qu'humaines qui comptent le plus de diplômes décernés, soit 23,6 %, suivies par les techniques administratives, 23,5 %. Par ailleurs, les hommes sont plus souvent diplômés en techniques physiques, alors que les femmes sont majoritairement diplômées en techniques administratives, artistiques, biologiques et humaines.

Tableau 9.1

Nombre de diplômes décernés au collégial par type de formation et famille de programme, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2007-2011

	2007 ^r	2008 ^r	2009 ^r	2010 ^r	2011 ^{p1}
	n				
Saguenay–Lac-Saint-Jean	2 700	x	2 750	2 945	2 509
Hors programme	–	x	19	56	67
Préuniversitaire	905	902	930	987	859
Arts	57	50	69	49	40
Arts et lettres	85	82	83	66	58
Multiples	27	32	32	26	23
Sciences	293	297	332	352	332
Sciences humaines	443	441	414	494	406
Technique	1 795	1 763	1 801	1 902	1 583
Techniques administratives	316	366	391	484	372
Techniques artistiques	232	223	224	217	195
Techniques biologiques	412	413	414	379	373
Techniques humaines	550	464	428	512	373
Techniques physiques	285	297	344	310	270

1. Les données de 2011 sont provisoires et incomplètes. Environ 3 000 attestations d'études collégiales (AEC) sont manquantes à l'échelle du Québec, ce qui est probablement dû à un retard de transmission des données (en période de grève étudiante) et non à une baisse réelle du nombre d'AEC.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

10. Culture et communications

par Claude Fortier, Observatoire de la culture et des communications du Québec

Parmi les régions du Québec, c'est au Saguenay–Lac-Saint-Jean que l'on compte le plus de centres d'artistes par 100 000 habitants, soit 1,8 et un bon nombre de points de services des bibliothèques publiques autonomes (19) et de stations de radio privées et communautaires (13). Cependant, cette région, avec 8,5 écrans de cinéma par 100 000 habitants, arrive sous la moyenne québécoise (9,7 par 100 000 habitants). En ce qui concerne les autres établissements culturels, telles les salles de spectacles, les institutions muséales¹ et les librairies, leur nombre par rapport à la taille de la population se situe légèrement au-dessus de la moyenne québécoise.

Tableau 10.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2010-2011

	Établissements		Ratio région/Québec	Établissements ¹ par 100 000 habitants	
	2010	2011		Région	Ensemble du Québec
	n		2011 %	2011 n	
Centres d'artistes	5	5	7,7	1,8	0,8
Salles de spectacles	29	34	5,5	12,5	7,8
Institutions muséales ²	18	20	4,5	7,4	5,6
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	19	..	..	..	...
Bibliothèques publiques affiliées: points de services	..	..	..	..	...
Librairies	14	14	3,9	5,2	4,5
Cinémas et ciné-parcs	7	6	5,1	2,2	1,5
Écrans	22	23	3,0	8,5	9,7
Stations de radio privées et communautaires	12	13	7,7	4,8	2,1

1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.

2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ en 2010.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Le faible nombre d'écrans de cinéma (23) dans la région explique, en partie, que l'assistance dénombrée au Saguenay–Lac-Saint-Jean soit inférieure à celle de l'ensemble du Québec (1 814 entrées par 1 000 habitants par rapport à 2 724 au Québec). Toutefois, ce résultat est légèrement supérieur à celui enregistré dans les autres régions éloignées du Québec. Par ailleurs, en 2011, les 20 institutions muséales du Saguenay–Lac-Saint-Jean enregistrent 1 247 visiteurs par 1 000 habitants, en hausse par rapport à 2010. Au même moment, les entrées aux spectacles payants en arts de la scène passent de 524 par 1 000 habitants en 2010 à 460 en 2011. En fonction de la taille de la population, la fréquentation des activités culturelles est moins élevée au Saguenay–Lac-Saint-Jean que dans l'ensemble du Québec.

1. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ en 2010.

Tableau 10.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2010-2011

	Unité	Activités culturelles	Activités culturelles par 1 000 habitants		Ratio région/Qc
		2011	2010	2011	2011
Spectacles payants en arts de la scène					
Représentations	n	458	1,8	1,7	2,8
Entrées	n	124 687	524,1	459,6	1,9
Assistance des cinémas					
Entrées	n	492 121	1 895,1	1 813,9	2,3
Fréquentation des institutions muséales					
Entrées	n	338 281	1 525,6	1 246,9	2,7
Fréquentation des bibliothèques publiques autonomes					
Nombre de prêts ¹	n	..	6 757,7	..	...
Ventes de livres par les librairies					
Ventes de livres neufs	\$	10 956 401	..	40 384,1	2,5

1. Les données portent sur la population desservie.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

Démographie

Accroissement naturel

Variation de l'effectif d'une population due au solde des naissances et des décès.

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Indice synthétique de fécondité

L'indice synthétique de fécondité correspond au nombre moyen d'enfants qu'aurait un groupe de femmes si elles connaissaient, tout au long de leur vie féconde, les niveaux de fécondité par âge d'une année ou d'une période donnée. Il se calcule en faisant la somme des taux de fécondité par âge de l'année ou de la période considérée. Cet indicateur est indépendant de la structure par âge de la population. Il est cependant sensible aux changements qui peuvent survenir dans le calendrier de la fécondité. Par exemple, un report des naissances conduit à une baisse de l'indice, même si la descendance finale des générations, mesurée à la fin de la vie féconde, n'est pas modifiée.

Solde migratoire interne

Dans une région administrative, pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres régions administratives au cours d'une année (synonyme de solde migratoire interrégional). Dans une MRC, pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres MRC, y compris celles de sa propre région administrative.

Solde migratoire interrégional

Pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres régions administratives au cours d'une année.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

Conditions de vie et bien-être

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Marché du travail

Chômeur

Personne disponible pour travailler qui est sans emploi et qui cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes résidant dans un territoire donné et ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que les personnes absentes de leur travail mais qui maintiennent un lien d'emploi.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, qui sont en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Population active exprimée en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux d'emploi

Nombre de personnes actives exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux de chômage

Nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active.

Taux de travailleurs

Nombre de travailleurs divisé par la population des 25-64 ans.

Travailleur

Particulier âgé entre 25 et 64 ans ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme principale source de revenu et résidant dans un territoire donné.

Comptes économiques

Base économique

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Si ce rapport est supérieur à 1, cette industrie contribue proportionnellement plus au PIB de la région qu'à celui du Québec.

Revenu disponible des ménages

Somme de tous les revenus reçus par les ménages résidant dans un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des ISBLSM et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux ISBLSM (les dons), ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale.

Revenu disponible des ménages par habitant

Correspond au revenu disponible des ménages d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'elles possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété

Cette catégorie de revenu correspond essentiellement aux revenus de placement, lesquels comprennent les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques aux ménages

Paiements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents aux ménages

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM aux ménages

Comprennent les transferts en argent ainsi que les transferts en nature comme les dons de nourriture, de vêtements, de couvertures et de médicaments

Transferts courants des ménages aux non-résidents

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

Investissements et permis de bâtir

Investissements

Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines et d'équipement neufs. Ces dépenses comprennent également celles des particuliers au titre de la construction résidentielle, mais excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés).

Investissements du secteur public

Il s'agit de dépenses en immobilisation des entreprises publiques et de l'administration publique, effectuées aux niveaux fédéral, provincial et local. Par ailleurs, l'administration publique provinciale inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux.

Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir correspond à la valeur des permis de construction émis par les municipalités de 10 000 habitants et plus, soit pour l'érection de nouveaux édifices, selon le type de construction (résidentiel, industriel, commercial, institutionnel et gouvernemental).

Nombre d'unités de logements

Il correspond au nombre de logements indépendants créés. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures. Par exemple, dans le cas d'un édifice à appartements comptant six logements, on fera référence à six unités de logement. Dans le cas de transformation de bâtiments en unités de logement additionnelles, on tient compte du nombre de nouvelles unités créées.

Santé

Infirmière

Détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de 3 ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmières cliniciennes et praticiennes

Détiennent un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers, ou un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Ces infirmières doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire

Détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires

Détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

Éducation

Formation professionnelle

La formation professionnelle, constituée de l'ensemble des programmes d'études professionnelles (sanctionnés par une AFP, un DEP ou une ASP), est régie par la Loi sur l'instruction publique, le Régime pédagogique de la formation professionnelle et l'Instruction de la formation professionnelle et est offerte aux jeunes et aux adultes. Les métiers ou professions associés à ces programmes sont d'un niveau de complexité moindre que celles associées aux programmes d'études techniques. Les programmes d'études professionnelles sont dispensés par des établissements d'enseignement secondaire (les centres de formation administrés par les commissions scolaires et établissements privés). Une formation professionnelle mène à l'exercice d'un métier spécialisé ou semi-spécialisé.

Formation technique

La formation technique, constituée de l'ensemble des programmes d'études techniques (sanctionnés par un DEC ou une AEC), est régie par la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel et le Règlement sur le Régime des études collégiales et est offerte aux jeunes et aux adultes. Les métiers ou professions associées à ces programmes sont d'un niveau de complexité plus élevé que celles associées aux programmes d'études professionnelles. Les programmes de formation technique sont dispensés par des établissements d'enseignement postsecondaire (les cégeps, les établissements privés subventionnés, les établissements privés non-subventionnés et les écoles gouvernementales). Une formation technique vise un métier ou une profession de technicienne ou technicien.

Culture et communications

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque desservant une municipalité de moins de 5 000 habitants et affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Centre d'artistes

Centre d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques soutenu par le Conseil des arts et des lettres du Québec.

Institution muséale

Regroupe les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Point de service d'une bibliothèque publique autonome

Antenne d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Salle de spectacle

Salle ou lieu où sont présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'*Enquête sur la fréquentation des spectacles* de l'Institut de la statistique du Québec.

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, à l'exclusion des spectacles où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival, des spectacles privés et des spectacles amateurs.

Tableau comparatif pour les régions administratives

	PIB par habitant		Revenu disponible des ménages par habitant		Taux de chômage ¹	Taux de faible revenu des familles	Dép. en immob.	Population au 1 ^{er} juillet	
	2011 ^{ep}	Var. 11/10	2011 ^p	Var. 11/10	2012	2010	Var. 13/12	2012 ^p	TAAM ² 2006-2012
	\$/hab.	%	\$/hab.	%	%	%	%	n	pour 1000
Bas-Saint-Laurent	31 669	4,4	22 345	2,5	8,1	6,1	3,3	199 834	- 1,4
Saguenay–Lac-Saint-Jean	36 221	3,9	23 887	3,0	8,1	6,0	- 9,9	273 009	- 0,7
Capitale-Nationale	43 862	3,5	26 431	2,0	5,7	5,5	10,4	707 984	9,5
Mauricie	31 999	4,2	22 664	1,5	9,7	8,9	3,2	263 269	1,9
Estrie	32 588	3,6	23 180	2,1	8,0	8,7	-0,9	315 487	7,8
Montréal	55 722	3,9	26 567	3,8	10,2	16,6	-2,4	1 981 672	9,3
Outaouais	31 269	3,4	25 523	2,6	6,5	8,4	0,0	372 329	12,8
Abitibi-Témiscamingue	41 784	4,4	26 907	5,3	6,4	7,1	- 0,3	146 753	2,2
Côte-Nord	58 909	3,2	26 789	2,4	7,6	8,5	- 19,2	95 647	- 1,6
Nord-du-Québec	66 131	4,0	24 753	2,7	7,6	15,4	10,0	42 993	10,9
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	27 323	4,7	21 857	4,1	12,9	8,8	- 16,9	92 536	- 4,7
Chaudière-Appalaches	32 915	3,4	24 444	1,7	4,6	4,8	- 2,2	408 188	4,7
Laval	32 245	3,0	26 196	2,0	8,1	8,1	4,4	409 718	15,9
Lanaudière	23 959	3,2	24 934	1,9	7,9	7,5	2,6	476 941	15,8
Laurentides	30 282	3,4	26 045	1,8	6,8	7,3	10,4	563 139	13,8
Montréal	32 879	3,4	26 598	2,2	6,5	7,5	2,5	1 470 252	10,2
Centre-du-Québec	35 613	3,3	23 219	1,7	8,3	7,8	2,4	235 005	6,6
Ensemble du Québec	39 351	3,6	25 646	2,6	7,8	9,3	0,5	8 054 756	9,0

1. La région du Nord-du-Québec est incluse dans la Côte-Nord.

2. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la page 5.

Tableau comparatif pour les MRC de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

	Revenu disponible des ménages par habitant		Taux de travailleurs de 25 à 64 ans	Taux de faible revenu des familles	Population au 1 ^{er} juillet		Accroissement naturel	Solde migratoire interne
	2011 ^p	Var. 11/10	2011 ^p	2010	2012 ^p	TAAM ¹ 2006-2012	2012 ^p	2011-2012 ²
	\$/hab.	%	%	%	n	pour 1000	n	n
Saguenay–Lac-Saint-Jean	23 887	3,0	73,1	6,0	273 009	- 0,7	423	332
Le Domaine-du-Roy	23 022	5,4	71,8	7,8	31 459	- 3,6	49	- 164
Maria-Chapdelaine	22 599	5,2	72,1	6,1	24 742	- 7,7	51	- 80
Lac-Saint-Jean-Est	23 696	2,7	74,2	5,4	51 876	1,3	94	95
Saguenay	24 458	1,9	73,5	5,8	143 769	- 0,8	81	230
Le Fjord-du-Saguenay	23 279	5,5	70,5	6,0	21 163	8,3	148	251
Ensemble du Québec	25 646	2,6	73,3	9,3	8 054 756	9,0	27 900	...

Note : Pour la population et le solde migratoire interne, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2012. Pour l'accroissement naturel et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2012. Pour le revenu disponible des ménages par habitant, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2011. Pour le taux de faible revenu des familles, selon le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2010.

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la page 5.

2. Année du 1^{er} juillet au 30 juin.

Saguenay–Lac-Saint-Jean

Superficie en terre ferme (2012)	95 893 km ²
Densité de population (2012)	2,8 hab./km ²
Population totale (2012 ^p)	273 009 hab.
Solde migratoire interrégional (2011-2012) ¹	332 hab.
PIB aux prix de base (2011 ^{ep})	9 905,0 M\$
PIB par habitant (2011 ^{ep})	36 221 \$/hab.
Revenu disponible des ménages par habitant (2011 ^p)	23 887 \$/hab.
Emplois (2012)	126,0 k
Taux d'activité (2012)	60,9 %
Taux d'emploi (2012)	55,9 %
Taux de chômage (2012)	8,1 %
Taux de faible revenu des familles (2010)	6,0 %
Dépenses en immobilisation (2013) ²	2 118 M\$

1. Année du 1^{er} juillet au 30 juin.

2. Perspectives.